

Communiqué de presse

3 novembre 2025

La Région poursuit sa stratégie de développement économique avec la nomination d'Arnaud MARTHEY à la présidence de l'AER BFC

À l'occasion du Conseil d'administration de l'Agence Économique Régionale de Bourgogne-Franche-Comté (AER BFC), le président de Région, Jérôme DURAIN, et le président de l'AER BFC, nouvellement élu, rappellent les orientations et les enjeux en matière de développement économique ainsi que le rôle de l'AER BFC dans la mise en œuvre de la politique économique régionale.

Réuni le 3 novembre 2025, le Conseil d'administration de l'AER BFC a nommé à la présidence de la Société Publique Locale Arnaud MARTHEY, qui succède à Jean-Claude LAGRANGE.

En Bourgogne-Franche-Comté, le développement économique représente bien plus qu'une compétence obligatoire ; c'est une priorité ! Soutenir l'économie, c'est répondre à des enjeux de cohésion sociale et territoriale, de souveraineté et d'indépendance et même de transition énergétique et climatique, la Région développe une palette d'outils complète pour accompagner les entreprises régionales.

De la création à l'internationalisation, du capital-risque à la relocalisation en passant par la réindustrialisation, la Région intervient à tous les stades. Majoritairement sous forme d'avances remboursables, ces fonds contribuent pleinement au développement de l'activité économique et de l'emploi sur nos territoires. **Et avec l'appui stratégique de l'Agence économique régionale (AER BFC), la Région stimule l'activité, attire les investisseurs et renforce l'emploi local.**

Pour Jérôme DURAIN, « l'AER est reconnue aujourd'hui comme un acteur incontournable de l'accompagnement économique des entreprises et des territoires. Sous la présidence de Jean-Claude LAGRANGE, elle a contribué aux bonnes performances de notre région en termes d'investissements directs étrangers. Je sais pouvoir compter sur Arnaud MARTHEY pour poursuivre et amplifier ce travail de mobilisation positive avec nos partenaires du côté de l'État (administrations, BPI, Business France), des collectivités (EPCI) et des réseaux professionnels (CCI, CMA). »

CONTACTS PRESSE

RÉGION BFC

Marie SOUVERBIE

marie.souverbie@bourgognefranchecomte.fr

06 74 97 43 18

Laure HUBIDOS

laure.hubidos@bourgognefranchecomte.fr

06 08 37 99 02

AER BFC

Chloé GAUTHIER

cgauthier@aer-bfc.com

06 70 09 02 33

Arnaud MARTHEY, une forte implication dans la vie publique

À 52 ans, Arnaud MARTHEY est conseiller régional délégué à l'intelligence économique, à l'innovation et au transfert de technologie. Depuis 2014, il est maire de Baume-les-Dames (Doubs). Fonctionnaire territorial, il a été attaché parlementaire de 2007 à 2012. Sportif passionné, il aime la compétition et relever des défis. Pour lui, la fusion des Régions Bourgogne et Franche-Comté a été un challenge motivant, tant sur le plan de développement économique que sur celui de l'attractivité territoriale. Deux sujets pour lesquels il œuvre avec conviction.

Sa double dimension de technicien territorial et d'élu local lui permet d'être au cœur de l'action avec pragmatisme. Il défend au sein de l'équipe du nouveau président de Région, Jérôme DURAIN, une vision stratégique qui allie excellence industrielle, développement technologique, investissement dans la formation, l'innovation et la recherche. Au titre de ses missions régionales, il intervient dans les domaines à fort potentiel d'avenir (biothérapies innovantes, IA, hydrogène, horlogerie, luxe, etc.) et siège dans la plupart des sociétés d'économie mixte régionales agissant dans le domaine de l'immobilier d'entreprises.

Un deuxième mandat à la présidence à l'AER BFC

Après avoir présidé l'ARD Franche-Comté, Arnaud MARTHEY a été président de l'AER BFC lors de sa création, en octobre 2017, dans le cadre de la fusion des Régions et de leurs agences de développement (ARD Franche-Comté et ARDIE Bourgogne). En 2021, Jean-Claude LAGRANGE est nommé président et Arnaud MARTHEY vice-président, ce dernier assure ainsi une transition active sur plusieurs années.

Depuis 2021, Arnaud MARTHEY assure enfin la présidence de la régie régionale AVANCE BFC (ex-ARDEA) chargée de la gestion des avances remboursables attribuées par la Région aux entreprises du territoire.

CONTACTS PRESSE

RÉGION BFC

Marie SOUVERBIE

marie.souverbie@bourgognefranchecomte.fr

06 74 97 43 18

Laure HUBIDOS

laure.hubidos@bourgognefranchecomte.fr

06 08 37 99 02

AER BFC

Chloé GAUTHIER

cgauthier@aer-bfc.com

06 70 09 02 33

À propos de l'AER BFC

En déclinaison de la stratégie économique de la Bourgogne-Franche-Comté sur la période 2022-2028, les missions de l'AER BFC ont été définies :

- Promouvoir l'identité régionale et favoriser l'implantation d'activités économiques nouvelles ;
- Être le relais de la Région pour l'animation de l'écosystème régional du développement économique, de l'innovation et de la transition écologique ;
- Contribuer au développement des filières structurées ou en émergence et les valoriser ;
- Assurer une veille des entreprises à enjeux et animer l'observatoire du foncier (OFER BFC) ;
- Assurer un service d'ingénierie économique territoriale destiné à répondre aux besoins des Établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) ;
- Déployer un pôle de développeurs économiques de proximité sur la région, en complémentarité avec les acteurs déjà présents sur les territoires.

Ces missions sont mises en œuvre avec le réseau des 300 acteurs du développement économique et de l'innovation en région : État, EPCI (communautés de communes, communautés d'agglomération, communautés urbaines, métropoles...), chambres consulaires, agences locales.

CONTACTS PRESSE

RÉGION BFC

Marie SOUVERBIE

marie.souverbie@bourgognefranchecomte.fr

06 74 97 43 18

Laure HUBIDOS

laure.hubidos@bourgognefranchecomte.fr

06 08 37 99 02

AER BFC

Chloé GAUTHIER

cgauthier@aer-bfc.com

06 70 09 02 33